

15 C.

Journal du Lot

15 C.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
TELEPHONE 31	7 fr.	13 fr.	24 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page	1 fr. 25
» 2 ^e page	2 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La politique étrangère du cabinet anglais conservateur : un exposé de M. Chamberlain. — Le problème marocain : la succession de l'Espagne va-t-elle s'ouvrir? — La crise politique allemande : une coalition de droite semble désormais impossible. — Le budget de la Chambre ou les douzièmes provisoires avantageux.

M. Austen Chamberlain a pris la parole lundi à la Chambre des Communes pour rendre compte de sa double visite à Paris et à Rome.

Ses déclarations ont déçu une partie de l'opinion : on attendait un ample exposé de la politique extérieure du cabinet conservateur ; il n'a donné qu'une succincte relation de son voyage.

Faut-il s'étonner d'un tel exposé, incomplet, alors que le gouvernement Baldwin n'a pas encore arrêté toutes ses directives extérieures, et qu'il ne les arrêtera qu'après s'être concerté avec les Dominions?

Faut-il s'étonner de la réserve observée, alors surtout que les conversations de Paris et de Rome n'étaient que de simples échanges de vues générales?

D'ailleurs, telles quelles les déclarations du ministre anglais n'en comportent pas moins un réel intérêt : elles nous fournissent des indications sur l'esprit dans lequel le cabinet conservateur entend orienter sa politique étrangère.

Créer une atmosphère favorable à une constante collaboration des puissances de l'Entente : telle a été la préoccupation dominante de M. Chamberlain au cours de ses visites à Paris et à Rome.

Aussi bien, si l'on s'en rapporte à ses déclarations, certaines questions, qui auraient pu donner lieu à de nouveaux froissements, ont d'ores et déjà été éliminées.

Enfin, le secrétaire d'Etat pour le Foreign office a souligné qu'ayant reconnu, au cours des entretiens franco-anglais et anglo-italiens, l'importance des intérêts économiques des trois puissances dans le monde entier, la résolution avait été prise par lui et ses interlocuteurs de faire individuellement tout leur possible pour empêcher que des divergences de vues ne puissent entraver désormais leur coopération pour la sauvegarde de leurs intérêts communs, qui sont dans une grande mesure des intérêts mondiaux.

Au total, des déclarations de M. Chamberlain — rapprochées de celles de M. Briand — on peut retenir que ses visites en France et en Italie ont contribué à accentuer la détente internationale qui s'est produite à la suite de la conférence de Londres, en août.

Parmi les problèmes qu'auront à régler de concert, et « en amitié », la Grande-Bretagne, l'Italie et la France, il en est un sans doute qui ne tardera guère à se poser : celui du Maroc.

Qu'on le veuille ou non, la crise du Maroc est virtuellement ouverte. Il est possible que l'Espagne lutte encore désespérément pendant quelque temps pour éviter l'inévitable : l'évacuation de sa zone marocaine et partant le renoncement à ses droits.

Mais, il semble bien qu'un redressement soit désormais impossible pour nos voisins.

Dès lors, un grave problème se posera pour toutes les puissances méditerranéennes.

Les accords de 1904, les traités de 1912 ont institué au Maroc un régime qui reconnaît à la France et à l'Espagne des attributions et des privilèges.

En échange de ces avantages, la France et l'Espagne ont assumé des obligations, dont la première est de pacifier le pays et d'y maintenir l'ordre.

La France l'a fait en organisant le protectorat et, jusqu'à présent, son œuvre a réussi. L'Espagne, elle, a moins bien réussi ; elle a subi des échecs militaires ; elle a reculé sous la pression des Rifains, conduits par Abd el Krim ; elle est, peut-être, à la veille de lâcher complètement la main.

Ainsi, un foyer de trouble s'est allumé, au contact même du Maroc français.

Il menace, bien entendu, les intérêts de la France.

Il les menace plus sérieusement, peut-être, que le public français ne l'imagine.

Abd el Krim est, en effet, un redoutable adversaire, intelligent, cultivé, familiarisé avec la civilisation moderne.

Abd el Krim dispose d'une armée considérable, qui se monte à près de 80.000 hommes, munis d'excellents fusils et d'un bon attirail de guerre, augmenté de tout ce qui a été arraché aux Espagnols.

De plus, Abd el Krim est un homme politique actif, ambitieux et renseigné. Il entretient des relations étroites avec tout le monde musulman, avec les nationalistes algériens, tunisiens, égyptiens et syriens, avec le gouvernement de Moscou. Enfin, Abd el Krim est un homme populaire. Ses victoires ont exalté son nom.

Ainsi, d'un moment à l'autre l'avenir du Maroc français peut être en jeu et, avec lui, l'avenir de toutes nos possessions nord-africaines.

Et ce n'est pas seulement la France qui est en cause, ce sont aussi les Etats méditerranéens. Car, ce qui se passe au Maroc a sa répercussion immédiate en Tripolitaine, en Egypte, en Palestine et ne saurait, par conséquent, laisser l'Italie ni l'Angleterre indifférentes.

La Grande-Bretagne, la première, a vu la menace, parce que déjà le problème égyptien l'inquiète.

Mais, demain, la menace peut se généraliser et il conviendrait alors que tous les intéressés, solidaires, travaillent solidement à leur sauvegarde commune.

La crise politique allemande vient de franchir, si l'on peut dire, son premier tournant.

On sait que le chancelier Marx, constatant que son ministère des affaires étrangères, M. Stresemann, aspirait à le supplanter et à constituer un cabinet nationaliste, donna sa démission.

Le président du Reich offrit aussitôt au leader du parti populiste le mandat de constituer le nouveau ministère.

M. Stresemann se croyait assez fort pour arriver à ses fins : organiser un bloc de droite dont il assumerait la direction.

Mais il comptait sur la capitulation du Centre et sur le consentement de celui-ci à écarter du pouvoir le chancelier Marx.

Le calcul s'est trouvé en défaut. Le Centre a voté, en effet, à une très grande majorité, une motion nettement hostile à toute participation à un gouvernement de droite. Et ce n'est là même qui, en politique intérieure, auraient volontiers accepté de collaborer avec la droite, ont estimé que les nécessités extérieures devaient prendre le pas sur les préférences intérieures. Au total, le Centre n'appuiera qu'un gouvernement s'inspirant de la politique étrangère de M. Marx.

Enfin, M. Stresemann, victime de sa propre manœuvre, a dû décliner l'offre de constituer le cabinet ; désormais, il n'est plus comme il prétendait l'être, l'arbitre de la situation ; tout au plus pourra-t-il jouer un rôle d'appoint.

Du même coup, une éclaircie se produit dans l'atmosphère politique ; grâce à la ferme attitude du Centre, aucune combinaison de droite n'a maintenant de chances d'aboutir et c'est la politique du chancelier Marx qui l'emporte.

Il faut s'en réjouir sincèrement. Non pas, sans doute, que M. Marx régnerait toutes les difficultés soient appelées à s'évanouir comme par enchantement.

Mais M. Marx a inauguré une politique de détente, dont les bénéfices peuvent devenir considérables.

Et puis, il faut envisager surtout les conséquences internationales de l'arrivée au pouvoir à Berlin des nationalistes : de longs mois d'efforts pour réaliser la paix eussent été vains.

Désormais, on peut espérer que la tâche entreprise, non sans énergie, par le chancelier Marx sera poursuivie et menée à son terme.

La discussion du budget n'avance guère à la Chambre : nous voici au 20 décembre, et les comptes de dépenses ne sont pas tous encore examinés, tandis que tous les comptes de recettes, qui comprennent plus de 200 articles, n'ont pas été abordés.

Ainsi, le rêve caressé, la promesse faite d'éviter les douzièmes provisoires s'évanouissent.

La Chambre s'occupera encore du budget en janvier prochain et peut-être même en février.

Et le Sénat, de plus en plus jaloux de ses prérogatives ne vaudra pas, à juste titre d'ailleurs, qu'on escamote son droit de contrôle.

Comment convient-il d'accueillir cette perspective ?

Evidemment, le régime des douzièmes est regrettable parce qu'il entrave surtout le jeu de la trésorerie.

Maintenant, dans le cas spécial du budget de 1925 les douzièmes provisoires seront-ils désastreux ?

La réponse, nous la devons au sénateur Henry Bérenger, rapporteur général du budget, un sincère ami du gouvernement.

« N'oublions pas qu'un douzième provisoire n'est autre chose que la répétition pure et simple du budget précédemment voté. Or, grâce aux plus-values fiscales de cette année, le budget de 1924 est en équilibre. Le budget de 1925, au contraire, apporte de nouvelles dépenses certaines et de nouvelles recettes problématiques. Son volume, en tout état de cause, est plus gros, plus lourd, que celui du budget précédent. Un douzième provisoire de 1924 apparaîtrait ainsi, en ce moment, plus économique pour la nation qu'un douzième non provisoire de 1925. Il n'y a donc nul péril grave en la demeure. Appliquons-nous, à l'abri des douzièmes provisoires de 1924, à réduire sévèrement les douzièmes non provisoires de 1925. »

Cela vaudra certainement mieux que de bâcler et de bousculer le vote d'un budget surchargé de dépenses et d'impôts.

Ainsi, suivant M. Henry Bérenger, dont les sympathies pour le gouvernement sont manifestes, ne l'oublions pas, le budget de 1924 est préférable au budget de 1925, parce que l'un est en équilibre, tandis que l'autre comporte de gros aléas.

Et pourquoi, si l'honorable sénateur se réjouit des lenteurs du travail budgétaire à la Chambre, le pays ne se réjouirait-il pas à son tour d'être gratifié pendant deux ou trois mois supplémentaires, d'un budget plus avantageux que celui qu'on lui prépare ?

M. D.

INFORMATIONS

En Allemagne

Le Reich et le contrôle du trafic des armes
L'Allemagne accepte l'invitation de la Société des nations d'être représentée à une conférence internationale pour le contrôle du trafic des armes et des munitions de guerre.

On sait que, cette conférence, prévue en septembre dernier par la Société des nations, doit se tenir à Genève au mois de mai prochain.

L'orientation du parti nationaliste allemand
M. Schiele a été élu président du groupe national du Reichstag, en remplacement de M. Hergt.

M. Schiele appartient à l'aile extrême du parti.

L'ex-amiral von Tirpitz, à qui la présidence du parti aurait été confiée au cas où M. Stresemann se serait chargé de constituer un cabinet de droite, a été nommé président d'honneur.

L'accord commercial franco-allemand

La date de la reprise des négociations de l'accord commercial franco-allemand, a été fixée d'un commun accord au mardi 30 décembre, au ministère du commerce à Paris, et les travaux continueront jusqu'au terme de la négociation.

La suppression du commissariat général d'Alsace et de Lorraine

M. Emile Borel président de la commission d'Alsace et de Lorraine, a rendu visite au président du Conseil et l'a entretenu du projet de la loi portant suppression du commissariat général. M. Herriot a exprimé le désir de soutenir lui-même le projet de loi devant la Chambre, et il s'est mis d'accord avec M. Emile Borel, pour que la mise à l'ordre du jour de la Chambre soit demandée pour les premières séances de janvier.

M. Trotzky est attendu à Constantinople

La presse de Constantinople annonce que M. Trotzky est attendu prochainement dans l'ancienne capitale ottomane. Il se rend en Turquie, via Batoum.

Les Etats-Unis et la paix internationale

Le sénateur Borah, qui a été récemment nommé président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que le peuple américain n'admettra jamais que le recours à la force soit un moyen légitime de régler les conflits et d'établir la paix dans le monde.

A ce sujet, le sénateur Borah a cité le cas de l'intervention des Etats-Unis au Nicaragua, au Mexique, à Saint-Domingue ; celui de la France dans la Ruhr, de l'Italie à Corfou, de l'Angleterre dans l'Inde, à Amritsar et en Egypte.

L'emprunt belge aux Etats-Unis

Le Syndicat bancaire Morgan a émis le 17 décembre, à 87 1/2, l'emprunt 6 0/0 du gouvernement belge de 50 millions de dollars, remboursable en trente années, 51 millions de dollars ont été souscrits pour l'emprunt belge en moins d'une demi-heure.

En Egypte

Un complot contre Lord Allenby
La police du Caire est, dit-on, sur la trace d'un nouveau complot contre Lord Allenby, haut commissaire britannique en Egypte.

Sept étudiants, qui avaient été arrêtés à la suite du meurtre du sirdar, et qui, il y a trois jours, avaient été relâchés, ont été incarcérés de nouveau.

En Albanie

La situation s'aggrave en Albanie. Les insurgés ont en effet remporté des succès sérieux, sous la direction d'Ahmed Zogou. Ce dernier qui gouverne l'Albanie, de décembre 1922 à avril 1924, fut remplacé par Ylias Vrioni, qui fut chassé en juin dernier par les catholiques du Nord, révoltés.

Ahmed Zogou veut prendre sa revanche. Il semble en bonne posture, puisque les insurgés qui s'appuyaient, comme on le sait, sur la région du Nord, ont pu s'emparer de Scutari, de Bitzan, et repousser vers le Sud les gouvernementaux. La situation a paru assez sérieuse au cabinet de Rome pour qu'il ait envoyé deux navires dans les eaux albanaises.

Prise de Krouma

Après la prise de Bitzan, les insurgés albanais ont poursuivi les éléments gouvernementaux en retraite vers le sud dans la direction de Krouma, qui a été occupée après un combat de deux heures.

La main des Soviets

Une dépêche de Tirana annonce que le nouveau représentant des Soviets auprès du gouvernement albanais, M. Krakovetski est arrivé avec son personnel.

Les milieux serbes considèrent cet événement comme l'indice d'un resserrement des relations déjà très suivies existant entre le gouvernement soviétique et le cabinet Fan Noli, et ils voient dans l'empressement de M. Krakovetski, très connu comme agitateur bolchevik, à rejoindre Tirana, l'annonce d'une recrudescence d'activité sur les confins de la Serbie méridionale.

Au Maroc espagnol

La situation

Les nouvelles reçues au Foreign Office indiquent que les conséquences de la retraite espagnole ne sont pas aussi inquiétantes qu'on l'aurait cru tout d'abord. La ligne de chemin de fer qui relie Tétouan à Ceuta est fortement gardée, et la zone internationale de Tanger n'est pas immédiatement menacée.

Le général Jordana est parti pour le Maroc, où l'a appelé le général Primo de Rivera, dans le but de préciser certaines questions en rapport avec l'action espagnole au Maroc. Le général Jordana sera de retour incessamment.

Abd el Krim se proclame sultan des Rifains

Abd el Krim, enhardi par ses récents succès et le repli des troupes espagnoles, a occupé tous les territoires évacués et a pris le titre de sultan des Rifains.

Chambre des Députés

Séance du 18 décembre 1924

MATIN

La Chambre continue la discussion du budget du travail. M. Saget demande de ne pas rendre vexatoire l'application de la loi sur la suppression du travail de nuit dans les boulangeries. M. Godart dit que cette loi sera appliquée intégralement. Les chapitres 10 à 22 sont votés.

SON

La Chambre reprend la discussion du budget du travail. M. Gros dit qu'il n'y a pas assez d'inspecteurs du travail et que ceux-ci ont des traitements insuffisants. M. Raiberti dit qu'il demande qu'on alloue aux femmes dont le mari est mort victime d'un accident du travail, une indemnité pour chaque enfant à sa charge.

Le ministre du travail promet de tenir compte des observations présentées ; et il déclare qu'il a fait accorder des indemnités aux inspecteurs du travail.

Les articles 26 à 67 sont votés. M. Desballe demande à interpeller le Gouvernement sur les manifestations qui se sont déroulées lors de l'inauguration de l'ambassade des Soviets à Paris.

Le renvoi à la suite des interpellations est demandé par le Gouvernement. Le renvoi est prononcé par 319 voix contre 213.

M. Antériou demande que la discussion de la proposition tendant à élire le président de la Chambre au scrutin public ait lieu vendredi. Par 289 voix contre 232, il en est ainsi décidé.

Sénat

Séance du 18 décembre 1924

Le Sénat discute le projet de loi tendant à assurer dans des conditions plus favorables, l'approvisionnement en blé, farine et pain.

M. Raiberti dit que la récolte en blé a été, en 1924, inférieure à celle des autres années ; c'est ce qui a occasionné la hausse du prix du pain.

Le Gouvernement s'est préoccupé d'enrayer cette hausse du prix du pain. Il a proposé trois moyens : 1^o remboursement en tout ou partie des droits de douane sur les blés étrangers consommés à l'intérieur ; 2^o suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires sur les affaires de vente d'importation ou de courtage portant sur les denrées panifiables ; 3^o ouverture d'un crédit de 150 millions destiné à constituer un stock de prévoyance.

M. Donon dit que ces propositions ne l'enchantent pas, mais il faut, cependant, aboutir à limiter la hausse du prix du pain, prix qui arrivera à 1 fr. 50 le kilo.

Il demande qu'on rétablisse l'article exonérant de la taxe sur le chiffre d'affaires le commerce des denrées panifiables ; cette mesure donnera une diminution de 5 centimes par kilo de pain.

Il demande le vote de l'article 2 du projet qui renouvellera la vie au commerce des grains que la taxation sur le chiffre d'affaires avait fait disparaître.

MM. Montent, Cosnier présentent des observations. M. Queuille demande au Sénat de voter le projet. L'article 2 est adopté avec l'amendement suivant :

« A partir de la promulgation de la présente loi, sera exempté de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de la taxe spéciale dite surtaxe à l'importation instituée par les art. 59 et 72 de la loi du 25 juin 1920, et l'art. 12 de la loi du 31 juillet 1924, les affaires de vente, de commission, d'importation et de courtage portant exclusivement sur les grains de blé tendre et seigle, destinés à la fabrication du pain. » Cet amendement devient l'art. 2 bis du projet.

L'article 3 est relatif à la constitution d'un stock de blé. Le crédit de 150 millions pour la constitution de ce stock est réduit de 50 millions.

L'ensemble du projet est voté par 232 voix contre 63.

CHRONIQUE LOCALE

L'AVENIR LE PROUVERA!

Le Sénat a tenu, jeudi, une séance au cours de laquelle, la question de la hausse du prix du blé, de la farine, du pain a été discutée.

De cette discussion a jailli cet aveu que l'on ne savait comment s'y prendre pour faire diminuer le prix du pain, qui, comme l'a déclaré un sénateur, sera bientôt à 1 fr. 50 le kilo.

Au pis aller, donc, le Sénat a voté un projet dont l'application n'aura d'autre effet que de priver le budget de quelques millions et de ne pas donner satisfaction aux consommateurs.

L'avenir nous le prouvera, hélas ! Mais, après tout, les sénateurs feront comme Ponce-Pilate, ils se laveront les mains, et diront : « Nous avons fait ce qu'on nous a demandé de faire, et c'est tout. »

Et ainsi, le prix du pain augmentera plutôt qu'il ne diminuera, car, ce qui est curieux à noter, c'est que personne ne s'est préoccupé de savoir s'il n'y avait pas de spéculateur sur les farines, et de demander d'enrayer cette spéculation.

Et cependant ! Mais, le système continue : on ne peut pas, on ne veut pas tracasser les spéculateurs qui sont personnages puissants.

Il en est de même pour tout ce qui a trait à toutes spéculations. Le public proteste, le Parlement s'émeut, s'agit, soulève des discussions passionnées, vote un ordre du jour quelconque et puis, le calme se rétablit. Le public applaudit, crie : « Enfin, voilà, c'est bien, bravo ! » Et le public continue à subir l'action des spéculateurs.

C'est ce qui se produira demain, malgré le vote par le Sénat du projet relatif à la hausse sur les blés, la farine et le pain.

Vraiment, le public attendait mieux que ça ; mais, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, il n'a qu'à s'incliner.

Ainsi, la « Commission des marchés et des spéculations » de la Chambre vient de voter l'ordre du jour suivant :

« La Chambre invite le gouvernement à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que les déclarations de bénéfices de guerre déposées par les entrepreneurs titulaires de marchés en régie, type Claveille, soient comparées aux bénéfices réels obtenus, ce renseignement devant être fourni aux contrôleurs des contributions directes par les ingénieurs en chef chargés de l'établissement des comptes définitifs et à appliquer avec la plus grande rigueur les sanctions prévues par la loi en cas de fausse déclaration. »

Le « type Claveille », ou plutôt le « système Claveille » fut excellent pendant la guerre, en raison de la nécessité d'établir rapidement des lignes ferrées, ou d'exécuter des travaux utiles à la défense du pays.

Mais, depuis, on a peut-être abusé de ce système-là ; et c'est pourquoi la Commission des marchés et des spéculations s'émeut, à la date de ce jour !

Il est probable que cette Commission ne manquera pas de publier les affaires qui ont été faites, sous le couvert du système Claveille, et de révéler le chiffre des sommes encaissées par le budget, sur les bénéfices déclarés par les entrepreneurs des marchés en régie.

Cela nous étonnerait fort que les encaissements correspondent aux bénéfices réalisés, mais la Commission des marchés et des spéculations de la Chambre se frotera les mains et dira au public : « Nous avons fait notre devoir. Les spéculateurs n'ont pas fait la leur. »

En vérité, ce sera toujours la même chose. Le Sénat, veut réprimer la hausse contre les farines et ne s'occupe pas des spéculateurs. La Chambre veut faire rendre gorge aux spéculateurs des marchés en régie, système Claveille, elle n'aboutira à aucun résultat tangible.

Et le contribuable continuera de ses deniers, à combler le budget ! L'avenir le prouvera bien !

LOUIS BONNET.

Votes de nos Députés

Sur l'amendement de M. Dubois, ainsi conçu : « Les déserteurs à l'étranger ne bénéficieront de l'amnistie qu'autant que leur désertion se sera produite dans les pays de protectorat ou sur les territoires occupés par les armées alliées ou associées », les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Boutat et Malvy.

Contre : M. Calmon.

La Chambre a adopté par 400 voix contre 145.

Sur l'ensemble du projet de loi relatif à l'amnistie, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Boutat et Calmon.

M. Malvy n'a pas pris part au vote.
La Chambre a adopté par 350 voix contre 114.

Enseignement primaire

Mlle Ahré, est nommée institutrice suppléante à Issepts.
Mlle Lacout, de Martel, est nommée institutrice à Reyrevignes.

P. T. T.

Notre compatriote M. Calmon, de Montvalent, est nommé commis des P. T. T. à Brive.

Notre compatriote M. Gracées, de Cahors, est nommé surnuméraire des P. T. T.

VOIRIE

Par ce temps de pluie et de brouillards, la circulation à travers les rues de la ville est de plus en plus pénible.

Notre excellent confrère Gau, écrit dans la « Dépêche » du 18 décembre :

« Paris possédait un tournant de la rue du Faubourg-Montmartré, de la rue Lafayette, etc., etc., le « carrefour des écrasés ». Cahors baptiserait prochainement du même nom le carrefour Saint-Urcisse, si une municipalité vigilante n'y mettait fin.

« Nous avons déjà signalé ce danger, nous y insistons parce qu'il existe toujours.

« D'une façon générale, la ville de Cahors se présente aux étrangers d'une manière avenante ; ses grandes artères sont propres, ses rues secondaires, le plus souvent pittoresques et accueillantes. Le carrefour Saint-Urcisse fait l'effet d'une verrue sur un beau visage : qu'on l'enlève ! »

Il est certain que la rue St-Urcisse est impraticable.
Si une charrette s'y engage, il est rare qu'elle arrive sans encombre dans la rue Fénelon ou sur les quais.

Les roues s'enfoncent dans les tranchées imparfaitement comblées, et il faut que les voisins les passent à la main pour empêcher le conducteur de sortir la charrette du bourbier.

Si la rue St-Urcisse fait l'effet d'une « verrue » on peut bien dire que toutes les rues où des tranchées ont été creusées, font aussi l'effet de verrues.

Un exemple frappant entre tous !
Voyez l'entrée de la Cour de la Gare !

Actuellement, comme nous l'avons prévu, c'est un bain de siège que peut prendre le voyageur qui s'y aventure. Si dans la journée il peut encore trouver un passage à peu près convenable, il lui est impossible, le soir, en raison du manque d'éclairage, d'éviter le lac qui sert de barrière à cette Cour.

On doit, prochainement, installer, au milieu de cette Cour, la statue du « Centaure » : à cette occasion, on posera également sur le mur d'entrée de la Cour, une plaque portant le nom de « Général Jouinot-Gambetta ».

D'habitude, on met aussi une plaque pour indiquer la date de la construction de travaux d'art, et les noms des constructeurs.

Est-ce que les travaux d'aménagement de la Cour de la Gare seront considérés comme des travaux d'art ?

Nous espérons bien que non ; il n'y a qu'à les voir pour les apprécier.

Avant peu, la Société de pisciculture pourra faire immerger des poissons, et l'Aviron Cadurcien organiser une course de régates.

Qu'on laisse les choses en l'état actuel et les verrues ne manquent pas dans Cahors-pittoresque.

Nous parions que le délégué du Touring-Club de France, notre distingué collaborateur M. Eugène Graugé, n'aurait pas prévu, d'aussi superbes curiosités pour attirer les touristes à Cahors !!!

LOUIS BONNET.

M. G. DESCHAMPS

Des circonstances, indépendantes de notre volonté, ne nous ont pas permis de publier mardi les discours prononcés aux obsèques de M. Deschamps, le regretté Censeur du lycée Gambetta.

Nous les publions ci-dessous, persuadés que tous ceux qui connaissent l'homme de cœur et de dévouement, l'Université de talent qu'était M. Deschamps, trouveront dans ce suprême hommage l'écho de leurs propres sentiments :

Discours de M. le Proviseur du Lycée Gambetta.

Au nom du Lycée de Cahors et aussi en mon nom personnel je viens apporter un tribut d'hommage et de reconnaissance à celui qui depuis tant ans dirigeait les Etudes du Lycée Gambetta.

La carrière universitaire de M. Germain Deschamps est particulièrement bien remplie. Après avoir passé son baccalauréat à Cahors, il a été professeur au lycée de Clermont, il a comme répétiteur au Collège de Brive en 1893, passé comme répétiteur au lycée d'Aurillac et enfin brillamment sa licence en droit à Toulouse en 1891.

Il revient répétiteur au lycée de Clermont en 1892 et prépare sa licence ès-lettres avec mention honore à laquelle il est reçu en 1893.

Le voilà nanti de ses premiers grades ; il va commencer son enseignement au collège d'Issoire en 1895, puis au Collège de Pézenas.

Il ne voudrait pas s'arrêter là et prenant sur son temps de repos, il prépare et obtient à Toulouse en 1896 son Diplôme d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Géographie.

Mais l'enseignement le fatigue et l'épuise et en 1901 il est délégué comme Censeur au lycée de Montauban, c'est de là qu'en octobre 1902 il vint dans le lycée de Cahors.

C'est donc une jeunesse toute de labeur que celle de Germain Deschamps, mais elle est plus et mieux, c'est la préface d'une vie de devoir et d'honneur.

Depuis plus de 7 ans qu'il était là, il avait suivi les élèves de la 6^e à la philosophie, il connaissait bien leurs qualités et aussi leurs défauts, car parfois ils en ont, leurs aptitudes et leur application.

Mon cher Censeur, Censeur a suivi ses élèves avec un soin plus jaloux. Du lever au coucher, il veillait sur eux, ne prenant à son service que quelques rares et trop courts moments de repos.

Assés pour tous ses enfants, le Censeur n'était pas l'ennemi détesté, mais le guide aimé auquel on se confiait. La voix qui s'adressait à eux était celle du travail et du devoir qui, avec douceur mais avec fermeté, les ramenait dans le droit chemin.

Lorsqu'il était obligé de sévir, il craignait toujours de dépasser la mesure et souvent je l'ai vu demander une atténuation à une punition qu'il estimait trop rigoureuse.

Mes jeunes amis qui m'écoutez, vous venez de perdre un excellent Censeur.

Et non seulement les élèves mais les parents avaient en lui une entière confiance. Ils lui demandaient des conseils, une direction pour les études de leurs enfants et sa longue expérience et sa grande connaissance des élèves ne le laissaient que bien rarement se tromper.

Quant à ses collaborateurs immédiats, les répétiteurs et les maîtres d'internat, il était pour eux un chef évidemment, mais c'était un chef paternel donnant conseils cordiaux et avis compétents. Il était passé par le même chemin et savait leur enseigner comment par le travail on pouvait s'élever de ce premier degré aux degrés supérieurs. Il ne comptait parmi eux que des amis reconnaissants et dévoués.

Toutes ces qualités auraient dû sembler-il lui assurer un avancement rapide et il se laissa oublier dans notre petit lycée. C'est que Deschamps était un modeste craignant toujours de mal faire ou de ne pas faire assez. Cependant ses Inspecteurs généraux n'avaient promis pour lui un dévouement. Il aspirait à un grand lycée, non pour lui certes, mais pour ses jeunes filles.

Car Deschamps était aussi, et cela avait tout un homme d'intérieur ; sa femme et ses enfants constituaient pour lui tout son horizon et cet horizon suffisait amplement à ses modestes ambitions.

Mon cher Censeur, il semble qu'on parlait vous avez emporté tout ce travail, tous ces exemples, tous ces projets, mais il n'en est rien, car ce qui restait de votre famille que vous avez formée à votre image et parmi nous il reste l'impérissable souvenir d'un homme bon, d'un homme de bien, d'un homme de devoir.

Mon cher Deschamps, adieu ou bien au revoir.

M. Baugain, Inspecteur Académique a pris la parole au nom de l'Administration. De son improvisation émue, nous avons pu noter les passages suivants :

Discours de M. l'Inspecteur d'Académie.
En moins d'un an, l'Université a conduit à cette gare deux enfants de la Corrèze également bons, justes et de nature généreuse. Après M. Veysière dont nous ne cessons de déplore la disparition et de louer les vertus, M. Deschamps s'en va, accompagné de tous ses collègues et des élèves qu'il a tant aimés. Tous sont, en cette suprême minute d'adieu, étreints par l'émotion, tant ils savent à quel point il a été un maître, un dévoué, la bonté de celui que la maladie a ravi trop tôt, beaucoup trop tôt à sa famille et à l'Université. M. Deschamps qui vivait pour les siens et pour son lycée avait en lui une satisfaction de voir récompensés tous les efforts de sa laborieuse jeunesse et il avait en droit de regarder l'avenir universitaire avec confiance après avoir franchi pas à pas les degrés qui l'avaient conduit à l'administration. Après avoir subi avec succès la licence ès-lettres, la licence en droit, le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, il avait exercé les fonctions de répétiteur, de professeur, de censeur. Et c'est dans ces dernières fonctions qu'il a donné sa véritable mesure, sa mesure d'homme qui vit pour les autres et fait abstraction de soi-même. Sa conception de la justice était si noble qu'il redoutait de se tromper et son désir, sa volonté de ne pas punir à tort étaient si puissants qu'il se penchait, attentif, sur les esprits et les cœurs des élèves pour prévenir la faute, la faiblesse au lieu de les réprimer. Voilà le Censeur que nous avons perdu, un Censeur qui, dans sa tâche difficile, souvent ingrate, était entouré de sympathie. « Nous l'aimions bien », me disait hier un lycéen.

Cette affection des élèves, ajoutée à l'estime de ses collègues et de ses chefs pour ses rares qualités doit être pour vous, M. Deschamps, qui avez vécu auprès de cet homme bon, juste, d'une conscience scrupuleuse une consolation dans votre immense douleur. Je m'adresse spécialement devant vous et vos deux jeunes filles et vos deux jeunes garçons, exprimant encore en des mots puissants la part que je prends à votre souffrance.

Au nom des collègues et des amis du défunt, M. Guilhaud donne lecture du discours suivant de M. Rigaudières, appelé hors de Cahors par un deuil de famille.

Discours de M. Rigaudières.
Au nom du personnel du lycée Gambetta, je viens en ce jour de tristesse, adresser un dernier adieu à celui qui fut pour nous un collaborateur, un ami.

Il y a quelques vingt années de cela, tous deux jeunes étudiants, nous nous rencontrâmes pour la première fois, mon cher Deschamps, au cours de Licence de la Faculté de Clermont. Ces études communes devaient faire de nous deux amis et, si les hasards de l'existence nous séparèrent ensuite pendant de longues années, votre souvenir ne m'avait point quitté. Aussi est-ce avec joie que je retrouvai ici, après la tournée, l'étudiant de Clermont devenu Censeur du lycée Gambetta, mais resté l'ami sincère d'autrefois. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Celui que nous pleurons aujourd'hui avait débuté dans l'Université par le répétition d'une époque où ce métier était particulièrement ingrat. Par son travail et son énergie, il avait acquis ses grades à la Faculté de Clermont et devenait ensuite professeur d'histoire. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Celui que nous pleurons aujourd'hui avait débuté dans l'Université par le répétition d'une époque où ce métier était particulièrement ingrat. Par son travail et son énergie, il avait acquis ses grades à la Faculté de Clermont et devenait ensuite professeur d'histoire. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Celui que nous pleurons aujourd'hui avait débuté dans l'Université par le répétition d'une époque où ce métier était particulièrement ingrat. Par son travail et son énergie, il avait acquis ses grades à la Faculté de Clermont et devenait ensuite professeur d'histoire. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Celui que nous pleurons aujourd'hui avait débuté dans l'Université par le répétition d'une époque où ce métier était particulièrement ingrat. Par son travail et son énergie, il avait acquis ses grades à la Faculté de Clermont et devenait ensuite professeur d'histoire. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Celui que nous pleurons aujourd'hui avait débuté dans l'Université par le répétition d'une époque où ce métier était particulièrement ingrat. Par son travail et son énergie, il avait acquis ses grades à la Faculté de Clermont et devenait ensuite professeur d'histoire. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Celui que nous pleurons aujourd'hui avait débuté dans l'Université par le répétition d'une époque où ce métier était particulièrement ingrat. Par son travail et son énergie, il avait acquis ses grades à la Faculté de Clermont et devenait ensuite professeur d'histoire. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Celui que nous pleurons aujourd'hui avait débuté dans l'Université par le répétition d'une époque où ce métier était particulièrement ingrat. Par son travail et son énergie, il avait acquis ses grades à la Faculté de Clermont et devenait ensuite professeur d'histoire. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Celui que nous pleurons aujourd'hui avait débuté dans l'Université par le répétition d'une époque où ce métier était particulièrement ingrat. Par son travail et son énergie, il avait acquis ses grades à la Faculté de Clermont et devenait ensuite professeur d'histoire. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Celui que nous pleurons aujourd'hui avait débuté dans l'Université par le répétition d'une époque où ce métier était particulièrement ingrat. Par son travail et son énergie, il avait acquis ses grades à la Faculté de Clermont et devenait ensuite professeur d'histoire. Hier, j'ai pu vous revoir, et quelques années de la jaurie le triste privilège de prendre la parole sur votre tombe si prématurément ouverte.

Dire ce que fut son œuvre ici, ce serait retracer la vie même du lycée au cours de ces trop courtes années, ou il nous fut donné de l'avoir parmi nous. Nous ne l'écrivons pas, car, si l'on peut dire que les fonctions de Censeur exigent un dévouement constant, une activité de tous les instants, nous sommes en droit d'affirmer que Deschamps fut le Censeur modèle, soignant sans compter pour la bonne marche de l'établissement. Toujours soucieux du travail et de la conduite des élèves qui lui étaient confiés, il ne se préoccupait pas moins de leur santé et de leur bien-être et sa longue journée terminée et de retour enfin au sein de sa famille, bien souvent encore les soucis du lendemain l'absorbant. Cette tension d'esprit de tous les instants n'atteint point cependant sa bonne humeur et sa cordialité ; affable pour tous, parents, professeurs, élèves, il savait adoucir de sa bonhomie charmante les heures parfois pénibles.

Il avait, à la fois, d'autant plus de mérite que déjà sa santé déclinait ; ayant quitté l'enseignement pour trouver moins de fatigues, il lui était échu là un champ plus vaste encore d'activité et par conséquent pour un plus grand nombre de personnes de se dévouer. Il n'y manquait pas, mais la maladie devait avoir raison de son énergie morale. Un jour vint où il dut s'arrêter et déjà sa famille se réjouissait de lui voir enfin prendre quelques repos, mais un jour si besoin, hélas ! il était trop tard et après quelques semaines, qui furent pour ceux qui l'aimaient, des semaines mêlées d'espoir et de crainte, le repos venait démentir cette fois, éternel.

Au nom du personnel du lycée Gambetta, mon cher Deschamps, mon ami, je m'incline douloureusement ému devant votre cercueil. Puissent Mme Deschamps et sa famille trouver dans l'expression sincère de notre sympathie attristée un adoucissement, s'il en est un, à leur grande douleur.

Nous nous associons à l'hommage si mérité, rendu au regretté disparu et renouvelons à la famille nos sentiments de condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Rigaudières, le sympathique professeur du lycée Gambetta, en la personne de son père.

Nous adressons à M. Rigaudières et à sa famille nos bien vives condoléances.

Cercle Gambetta

La réunion générale du Cercle Gambetta, aura lieu dans les salons du Cercle, mercredi prochain, 24 décembre, à 8 h. 30 du soir.

Le Président, Docteur GELIS.

Naissance

Pour la 3^e fois, notre excellent confrère, M. Louis Besse, imprimeur, vient d'être l'heureux papa d'un gros garçon.

Tous nos compliments à M. Besse et nos meilleurs vœux de santé à Mme Besse et au bébé.

Accident du travail

Un jeune ouvrier décolleur des ateliers de l'éclairage général, André Carrie, 14 ans, était occupé à replacer une courroie d'une machine lorsqu'en procédant à ce travail il eut le majeur de la main gauche pris par le volant en marche. Il se fit à ce doigt de nombreuses contusions qui nécessiteront à chômer pendant une douzaine de jours.

A qui la casquette ?

M. le Capitaine Méchin a trouvé sur la route de St-Georges, une casquette toute neuve qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Tribunal correctionnel

Audience du 18 décembre 1924

ABUS DE CONFIANCE

Chambord Laurent est cet individu qui travaillait à l'usine à chaux de Castelfranc, et qui Mme Gipoulou, sa patronne, avait confié une somme de 70 fr., pour retirer de la Gare de cette localité un colis adresse contre remboursement.

Nanti de cette somme, Chambord n'a plus reparu à l'usine et a été arrêté à Limoges pour voir sa mère et sa fille prétend-il.

Il est condamné à 2 mois de prison.

TIMBRE OBLITÉRÉ

Une jeune fille de 20 ans, Viard Marthe, servante à Juillac a fait usage d'un timbre-poste oblitéré. Elle est condamnée à 10 francs d'amende.

FRAUDE DE LAIT

Le tribunal renvoie à une audience ultérieure son jugement dans une affaire de fraude de lait.

OPPOSITION A UN JUGEMENT

Une femme Aussel Marie, épouse David, de Béguins, condamnée à 8 jours de prison, et 250 fr. d'amende pour mouillage de lait a relevé appel devant la Cour d'Agen contre cette décision.

Le Parquet a, à son tour, relevé appel.

APPEL A MINIMA

Le ministère public s'est adressé à la Cour d'Agen, pour faire réformer un jugement du tribunal correctionnel rendu par le tribunal de Cahors, qui relaxa des fins de poursuite une dame Charles Marie-Aimée, épouse Aimés, de Vers, poursuivie pour avoir vendu des œufs de conserve pour des œufs frais.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de novembre 1924 :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 20.584 hectol.

Antérieurs : 8.438 hectol.

Total : 29.022 hectol.

Quantités de vins soumise au droit de circulation : 14.589 hectol.

Antérieurs : 9.676 hectol.

Total : 24.265 hectol.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 6.694 hectol.

Cylindres à Vapeur

Opérations probables au cours de la semaine du 22 au 27 décembre 1924 :

Répandage et cylindrage de matériaux sur les voies désignées ci-après :

Chemin de grande communication n° 36, de 13 km. à 13 km. 300 (abords de Saint-Vincent Rive-d'Oit).

Chemin de grande communication n° 8, de 24 km. 230 à 25 km. (entre Albas et Anglars).

Chemin de grande communication n° 45, de 18 km. 500 à 19 km. 181 (à Anglars).

Chemin de grande communication n° 25, de 24 km. 100 à 24 km. 500 (abords de Labastide-Murat).

Chemin de grande communication n° 14, de 7 km. 200 à 8 km. 100 (vers Fontaines Lunegarde).

Chemin de grande communication n° 4, de 15 km. à 15 km. 700 (au croisement du chemin de grande communication n° 7).

Chemin de grande communication n° 47, de 0 km. 400 à 1 km. 100 (à l'origine sous le chemin de grande communication n° 4).

Route nationale n° 20, de 60 km. 650 à 61 km. 700 (vers Lanoué-Cassel).

Route nationale n° 111, de 61 km. 800 à 62 km. 500 (entre Rostassac et Labastide-du-Vert).

Chronique des Théâtres

L'AMOUR MASQUE

Opérée de Sacha Guity et André Messager avec

Marthe Ferrare, de l'Opéra Comique au Théâtre Municipal, le samedi 27 décembre.

Au lendemain de la première de l'Amour Masqué, le journal Bonsoir écrivait en gros caractères : Un triomphe pour le musicien André Messager. Un joli succès pour le librettiste Sacha Guity.

L'Amour Masqué est, en effet, un véritable triomphe.

Sur un sujet plein de mots d'esprit, tels que Sacha Guity sait les faire, André Messager a écrit une partition qui restera parmi les meilleures qu'il ait composées.

A la première, tous les morceaux furent bissés !

Comme toujours, la musique d'André Messager est remarquable par sa légèreté, sa distinction et son esprit si essentiellement français.

Le comédien et musicien ont pour principale interprète la plus exquise des chanteuses, Mlle Marthe Ferrare, de l'Opéra-Comique, c'est-à-dire la grâce, le charme et la jeunesse.

ROYAL-CINEMA

SAMEDI 20 - DIMANCHE 21

PEG DE MON CŒUR

Comédie en 6 parties

Cette pièce obtint un grand succès au théâtre ; ce succès se retrouve au cinéma où toutes les qualités de finesse et de comique de l'œuvre sont heureusement transposées.

VINDICTA

5^e épisode (fin) : Soirée nuptiale Frigo, l'homme qui ne rit jamais, dans un désolant comique en 2 parties :

FRIGO et la Reine

Actualités

Fêtes de la Noël

MERCREDI 24 (soirée)

JEUDI 25 (matinée, soirée)

LA PRINCESSE GEORGES

d'après l'œuvre d'ALEXANDRE DUMAS

COMPLICATION SENTIMENTALE

comédie en 3 parties

Serpentin Cœur de Lion

comique (2 parties)

Actualités

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 20 - DIMANCHE 21

Un film d'art

PASSION

grande scène dramatique interprétée par

ELENA SANGRO

une des plus belles vedettes italiennes

UN ROI CHASSE L'AUTRE

comique (2 parties)

L'imprimerie de jadis à nos jours

documentaire

ENFANTS DE PARIS (4^e épisode)

ORCHESTRE

À l'occasion des Fêtes de Noël

MERCREDI 24 et JEUDI 25

(matinée et soirée)

Un film français à gros succès

MA TANTE D'HONNEUR (5 parties)

d'après la pièce de PAUL GAVAUT

Interprété par ARMAND BERNARD

(Planchet) et toute la compagnie des

Films Diamant à avec une verve et un entrain qui ajoutent encore au renom de cette marque réputée.

RUBANS et LASSOS, comique (2 parties)

La Savoie en hiver, plein air

Le Watch Carpentier-Milles

ORCHESTRE

CHRONIQUE SPORTIVE

Match de Championnat du 21 décembre, contre : le Foot-Ball-Club à Toulouse.

Tout est prêt.

Les équipiers choisis auront à cœur d'enlever une décision qui les rendra favoris de leur poule, bien qu'il y ait encore la rencontre Graugé à Cahors le 28 décembre.

Le Comité recommande à tous le jeu d'équipe, l'obéissance absolue et le silence le plus complet sur le terrain.

A ce prix-là, Cahors renouvellerait son exploit de Marengo. Ayons confiance.

Les équipiers et les membres de l'A. S. P. O. qui les accompagnent, sont priés d'être rendus à la gare de Cahors dimanche 21 courant, à 6 heures très précises du matin.

A. S. P. O.

Après une semaine de repos, l'A. S. P. O. recommence demain la

série de ses matches avec les équipes régionales. Elle se rendra à Prayssac rencontrer l'excellent onze de cette localité. Si l'A. S. P. O. se déplaçait au complet, la victoire lui sourirait encore une fois certainement. Mais elle se déplacera amputée de deux avants et d'un arrière.

Livraison des tabacs

Arrêté relatif à la livraison des tabacs de la récolte de 1924

Le Préfet du Lot,
Vu les propositions du Directeur de la culture et des Magasins à Cahors, concernant la livraison de la récolte 1924.
Vu l'arrêté du 15 juillet 1924 portant règlement pour la culture 1924.
Vu l'article 52 de la loi de Finances du 31 juillet 1920.

ARRÊTE :
Art. 1er. — Il est alloué aux cultivateurs une déduction de 1 fr. pour cent à titre de déchet, sur le nombre de feuilles comprises à leurs charges définitives, pour pertes et brisures de feuilles éprouvées depuis l'époque de la récolte jusqu'à celle de la livraison.

Art. 2. — Par dérogation aux articles 182 et 199 de la loi du 28 avril 1916 et par application de la loi du 23 juin 1923, le taux auquel sera payée la valeur des quantités de feuilles mises à la charge des planteurs pour manquants, lors de la livraison de leurs récoltes est fixé à 20 francs le kilogramme.

Art. 3. — La Régie prendra livraison dans ses Magasins établis à Cahors et à Souillac des tabacs de la récolte de la dite année, à partir du 13 janvier au Magasin de Cahors et du 30 janvier au Magasin de Souillac et dans l'ordre indiqué par le tableau ci-annexé.

Les listes nominatives des planteurs appelés chaque jour seront transmises aux Maîtres qui devront les porter à la connaissance des intéressés.

Art. 4. — Les planteurs devront, au jour qui leur sera indiqué, conduire les tabacs de leur récolte au Magasin de la Régie et se munir, à cet effet, de laissez-passer que délivrera le Receveur buraliste de la commune.

Art. 5. — Les Magasins seront ouverts depuis une heure et demie jusqu'à quatre heures du soir, aux planteurs qui devront présenter leur tabac la veille du jour de la livraison ou l'avant-veille, si le jour fixé est un lundi. Les récoltes qui ne seraient pas arrivées au Magasin au jour fixé ne pourront être expertisées qu'après un nouvel appel.

Art. 6. — Conformément aux dispositions de l'art. 37 de l'arrêté du 15 juillet 1924 portant règlement pour la culture en 1924, des réfections de poids devront être prononcées lorsque l'humidité des tabacs présentés en livraison excèdera 27 0/0. En cas de désaccord sur le taux de la réfection, il sera procédé à la détermination de l'humidité du tabac par une expérience à l'étuve Gay-Lussac dans les conditions fixées à l'art. 37 susvisé.

Si cette expérience ne peut être achevée en temps utile, le classement de la récolte sera terminé à la séance suivante.

Tableau indiquant l'ordre et la date de livraison des communes

MAGASIN DE CAHORS

Echantillons, 13 janvier; Porte-graines, 15 janvier

Contrôle Principal de Cahors

1^{re} Commission. — Cahors-Cabessut, 15, 16, 17 et 19 janvier; Labastide-Morhac, 20 janvier; Pescadoires, 21 janvier; Grézels, 21 et 22 janvier; Puy-l'Évêque, 23 janvier; Prayssac, 23, 24 et 26 janvier.

2^e Commission. — Sainte-Alauzie, 15 janvier; Cézac, 15 et 16 janvier; Montcuq, 16 janvier; Saint-Laurent-Lolmie, 16 janvier; Saint-Cyprien, 16 janvier; Lascabanes, 17 janvier; Saint-Vincent-Rive-d'Oil, 17 janvier; Douelle, 17, 19, 20 et 21 janvier; Bélaye, 22 janvier; Castelnaud, 22 janvier; Les Jumeaux, 23 janvier; Saint-Médard, 23 janvier; Lagardelle, 23 janvier; Anglars-Juillac, 23 et 26 janvier; Boissières, 26 janvier; Saint-Denis-Catus, 26 janvier; Calamane, 27 janvier; Nuzéjouls, 28 janvier; Catus, 28 et 29 janvier; Maxou, 29 et 30 janvier.

3^e Commission. — Parnac, 15 janvier; Crayssac, 15 janvier; Luzac, 16 janvier; Albas, 17 janvier; Pradines, 19, 20, 21, 22 et 23 janvier; Mercuès, 24 et 26 janvier; Espère, 26 et 27 janvier; Caillac, 27 et 28 janvier.

Contrôle de Culture de Cahors

1^{re} Commission. — Larnagot, 27, 28 et 29 janvier; Gimbo, 29 et 30 janvier; Cabrérets, 30 et 31 janvier; Frontenac, 2 février; Gréalou, 2 février; Carayac, 3 février; Larroque-Toirac, 3 et 4 février; Montbrun, 4 février; Saint-Pierre-Toirac, 5 février; Saint-Martin-Labouval, 5, 6, 7, 9 et 10 février; Cènevières, 10, 11 et 12 février.

2^e Commission. — Saillac, 31 janvier et 2 février; Saint-Chels, 3 février; Concols, 3 et 4 février; Crégols, 4 et 5 février; Tour-de-Faure, 5, 6, 7, 9 et 10 février; Saint-Cirque-Lapopie, 10 et 11 février; Cajarc, 12, 13 et 14 février; Calvignac, 14, 16 et 17 février; Saint-Jean-de-Laur, 17 février; Cadrien, 17 février.

3^e Commission. — Saint-Sulpice, 19 janvier; Breugnots, 30 et 31 janvier; Bédour, 31 janvier; Boussac, 31 janvier; Corn, 31 janvier et 2 février; Espagnac-Sainte-Eulalie, 2 et 3 février; Marcilhac, 3, 4, 5 et 6 février; Bliers, 7 février; Limogne, 7 et 9 février; Lugagnac, 9 février; Bergant, 9 et 10 février.

Contrôle de Culture de Cahors

1^{re} Commission. — Coniac, 13 février; Sémillac, 14 février; Saint-Géry, 14, 16, 17, 18 et 19 février; L'Hospitalet, 20 février; Cahors-Nord, 20, 21, 23 et 24 février; Cahors-Bégoux, 24, 25, 26 et 27 février; Le Montat, 28 février.

2^e Commission. — Cras, 18 février; Vers-Major, 18, 19 et 20 février; Vers-Minor, 20 février; Cours, 21 février; Cleureac, 21 février; Cromps, 21 février; Fontaines, 23 février; Longué, 23 février; Labanque, 24 février; Montdomerc, 24 février; Aujols, 24 février; Francoulès, 24 et 25 février; Larroque-des-Arcs, 25 février; Lamadeleine, 25, 26 et 27 février; Valroufié, 28 février.

3^e Commission. — Flaujac-Poujols, 11 février; Arcambal-Major, 11, 12, 13 et 14 février; Castelnaud-Montréal, 16 février; Flaugnac, 16 et 17 février; Pern, 18, 19 et 20 février; Saint-Paul-Labouffle, 20 février; Arcambal-Pasturat, 21 et 23 février; Bouzils, 23 et 24 février; Esclauzous, 25 février; Lauzès, 25 février; Saint-Cornin, 26 février; Saint-Martin-de-Vers, 26 février; Sabadel-Lauzès, 26 et 27 février; Lenthillac-Lauzès, 27 et 28 février.

MAGASIN DE SOUILLAC

Echantillons, 30 janvier; Porte-graines, 3 février.

Contrôle de Culture de Gourdon

1^{re} Commission. — Saint-Chamairand, 2 février; Concorès, 2 et 3 février; Peyrillès, 3 février; Saint-Germain-de-Bel-Air, 4 février; Payrac, 4 février; Fajoles, 4 et 5 février; Rouffilhac, 5 février; Anglars-Nozac, 5 février; Loupiac, 6 février; Masclat, 6 et 7 février; Lamoignon-Fénelon, 7 février; Le Roc (Nadaillac), 9 février; Gourdon, 10 et 11 février; Milhac, 11 février; Le Vigan, 11 février; Payrignac, 11 février.

2^e Commission. — Saint-Cirq-Madelon, 11 février; Saint-Clair, 11 février; Saint-Cirq-Soullaguet, 12 février; Quissac, 12 février; Le vercaulère, 12 février; Dégagnac, 12, 13, 14, 16 et 17 février; Rampoux, 17 février; Salviac, 17, 18, 19 et 20 février; Léobard, 20 février.

3^e Commission. — Saint-Sozy, 28 février et 2 mars; Meyronne, 28, 3 mars; Lucave, 3 mars; Saint-Denis-Martel, 3 et 4 mars; Vayrac, 4 mars; Daulhac, 4 mars; Condat, 5 mars; Strenquels, 5 mars; Saint-Céré, 5 mars; Saint-Michel-Loubéjou, 5 mars; Prudhomat, 5 et 6 mars; Bretenoux, 6 mars; Loubressac, 6 mars; Flaujac-gate, 7 mars; Durbans, 7 mars; Reilhac, 7 mars; Lissac, 7 mars; Assier, 7 mars; Sonac, 9 mars; Saint-Simon, 9 mars; Espédaillac, 9 mars; Livernon, 9 et 10 mars; Grézès, 10 mars.

Mesdames, Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison, ni des femmes d'intérieur accomplies. Mais vous pouvez toutes le devenir grâce aux Publications François Tedesco

39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gratuitement 1^{er} un numéro du Journal des Ouvrages de Dames; 2^e un numéro de La Femme Chez Elle; 3^e un numéro de Mon Aiguille; 4^e une planche de dessins décalquables au fer chaud. Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot » à retourner sous enveloppe affranchie aux Publications François TEDESCO

39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHEtte SPECIMEN » contenant un exemplaire de chacune des publications: « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.

Nom.....

Adresse.....

Date et Signature.....

Chemin de fer de Paris à Orléans

Mise en vente d'Affiches Artistiques

Grands Châteaux de la Loire

Amboise, Blois, Chambord, Chaumont, Chenonceaux, Langeais, Saurmur, Ussé, Villandry.

Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne

Audierne, Douarnenez, Le Faouët. Paysages des Monts d'Auvergne et des Pyrénées

Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Cautejets, Luchon, Cité de Carcassonne.

Vieilles Villes et Bourgades d'entre Loire et Garonne

Albi, Beynac, Limoges, Rocamadour, Vallon d'Autoire.

Vues du Maroc et d'Espagne

Une porte à Fès, Pont de Tolède. Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, au prix de 4 francs l'exemplaire (frais de port, 0 fr. 20 par affiche, en sus).

Réduction aux Membres de l'Enseignement.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.

Billets directs simples et d'aller et retour (1^{re}, 2^e et 3^e classes). Enregistrement direct des bagages. Voitures directes. Wagons-Lits. — Wagons-Restaurant.

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone

19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2^e et 3^e classes).

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (1^{re} et 3^e classes sur le parcours espagnol).

MONSIEUR, Voulez-vous faire plaisir à votre Femme, à votre Filles...?

Moyennant 10 Timbres de 25 centimes joints au Bon-Prime ci-dessous, nous enverrons un abonnement de Un Mois à « LA FEMME CHEZ ELLE » et une charmante prime à broder.

Napperon « Les Eglantines » (20x20) dessiné et peint sur toile blanche avec les fournitures nécessaires à la broderie.

BON-PRIME à retourner aux Publications François Tedesco (service A) 39, Boulevard Raspail, Paris-7^e

Ci-joint 10 timbres de 25 cent. pour l'envoi de l'abonnement et de la prime mentionnés ci-dessus.

Adresse de la Bénéficiaire.....

De la part de M.....

Mesdames, Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison, ni des femmes d'intérieur accomplies. Mais vous pouvez toutes le devenir grâce aux Publications François Tedesco

39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gratuitement 1^{er} un numéro du Journal des Ouvrages de Dames; 2^e un numéro de La Femme Chez Elle; 3^e un numéro de Mon Aiguille; 4^e une planche de dessins décalquables au fer chaud. Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot » à retourner sous enveloppe affranchie aux Publications François TEDESCO

39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHEtte SPECIMEN » contenant un exemplaire de chacune des publications: « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.

Nom.....

Adresse.....

Date et Signature.....

Chemin de fer de Paris à Orléans

Mise en vente d'Affiches Artistiques

Grands Châteaux de la Loire

Amboise, Blois, Chambord, Chaumont, Chenonceaux, Langeais, Saurmur, Ussé, Villandry.

Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne

Audierne, Douarnenez, Le Faouët. Paysages des Monts d'Auvergne et des Pyrénées

Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Cautejets, Luchon, Cité de Carcassonne.

Vieilles Villes et Bourgades d'entre Loire et Garonne

Albi, Beynac, Limoges, Rocamadour, Vallon d'Autoire.

Vues du Maroc et d'Espagne

Une porte à Fès, Pont de Tolède. Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, au prix de 4 francs l'exemplaire (frais de port, 0 fr. 20 par affiche, en sus).

Réduction aux Membres de l'Enseignement.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.

Billets directs simples et d'aller et retour (1^{re}, 2^e et 3^e classes). Enregistrement direct des bagages. Voitures directes. Wagons-Lits. — Wagons-Restaurant.

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone

19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2^e et 3^e classes).

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (1^{re} et 3^e classes sur le parcours espagnol).

MONSIEUR, Voulez-vous faire plaisir à votre Femme, à votre Filles...?

Moyennant 10 Timbres de 25 centimes joints au Bon-Prime ci-dessous, nous enverrons un abonnement de Un Mois à « LA FEMME CHEZ ELLE » et une charmante prime à broder.

Napperon « Les Eglantines » (20x20) dessiné et peint sur toile blanche avec les fournitures nécessaires à la broderie.

BON-PRIME à retourner aux Publications François Tedesco (service A) 39, Boulevard Raspail, Paris-7^e

Ci-joint 10 timbres de 25 cent. pour l'envoi de l'abonnement et de la prime mentionnés ci-dessus.

Adresse de la Bénéficiaire.....

De la part de M.....

Mesdames, Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison, ni des femmes d'intérieur accomplies. Mais vous pouvez toutes le devenir grâce aux Publications François Tedesco

39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gratuitement 1^{er} un numéro du Journal des Ouvrages de Dames; 2^e un numéro de La Femme Chez Elle; 3^e un numéro de Mon Aiguille; 4^e une planche de dessins décalquables au fer chaud. Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot » à retourner sous enveloppe affranchie aux Publications François TEDESCO

39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHEtte SPECIMEN » contenant un exemplaire de chacune des publications: « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.

Nom.....

Adresse.....

Date et Signature.....

Chemin de fer de Paris à Orléans

Mise en vente d'Affiches Artistiques

Grands Châteaux de la Loire

Amboise, Blois, Chambord, Chaumont, Chenonceaux, Langeais, Saurmur, Ussé, Villandry.

Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne

Audierne, Douarnenez, Le Faouët. Paysages des Monts d'Auvergne et des Pyrénées

Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Cautejets, Luchon, Cité de Carcassonne.

Vieilles Villes et Bourgades d'entre Loire et Garonne

Albi, Beynac, Limoges, Rocamadour, Vallon d'Autoire.

Vues du Maroc et d'Espagne

Une porte à Fès, Pont de Tolède. Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, au prix de 4 francs l'exemplaire (frais de port, 0 fr. 20 par affiche, en sus).

Réduction aux Membres de l'Enseignement.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.

Billets directs simples et d'aller et retour (1^{re}, 2^e et 3^e classes). Enregistrement direct des bagages. Voitures directes. Wagons-Lits. — Wagons-Restaurant.

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone

19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2^e et 3^e classes).

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (1^{re} et 3^e classes sur le parcours espagnol).

Lisbonne est également port d'escale des paquebots de la Compagnie Sud Atlantique à destination de l'Amérique du Sud, en provenance de Bordeaux.

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (1^{re} et 3^e classes sur le parcours espagnol).

LIVRET-GUIDE OFFICIEL Service d'Hiver 1924-1925

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente l'édition du Service d'Hiver de son Livret-Guide Officiel comportant l'horaire complet de ses trains au 11 octobre 1924.

Le Public peut se procurer ce Livret-Guide, le seul édité par les soins de la Compagnie, dans les Gares et Bureaux de Ville de son Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.

Pour le recevoir franco, adresser la somme de 3 fr. 40 au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, Paris (XIII^e).

Facilité pour la livraison à domicile des bagages dans Paris.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai-d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur coupon de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

L'Amérique du Sud Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Reunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement au port d'embarquement ou à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Voyages en Portugal

Il est délivré au départ de Paris-Quai d'Orsay :

Des billets simples et aller et retour individuels en 1^{re}, 2^e et 3^e classes ;

a) Pour Lisbonne-Rocio, Porto-Campanha, Guarda, Pampilhosa, Entronçamento et Coimbra, via Fuentes d'Onoro-Villarformoso ;

b) Pour Lisbonne-Rocio, Entronçamento, Coimbra et Porto Campanha, via Madrid-Valencia d'Alcantara ;

c) Pour Porto-Sao Bento, via Barca d'Alba.

Durée de validité des billets simples, 9 jours ; des billets d'aller et retour individuels, 45 jours.

Train rapide de luxe quotidien « Sud Express » entre Paris-Quai d'Orsay et Lisbonne.

Il est rappelé que les paquebots de la ligne Bordeaux-Maroc de la Compagnie Générale Transatlantique font maintenant escale à Lisbonne ; l'attention du public est attirée sur l'intérêt que présente cet itinéraire pour les voyages à destination ou en provenance du Maroc.

Les Chaussures Perrouin
ont confié la vente exclusive de leurs articles à
M. DELSOL
Chaussures
CATUS
Ses connaissances techniques, jointes à la confiance qu'il a su inspirer à sa clientèle, ont motivé ce choix.
Vous bien chauffe... serrez bien à l'aise
Société des Transports en Commun demande : REÇEVEURS (libérés service militaire, âgés moins 40 ans). Se présenter ou écrire pour renseignements, 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (18^e).

GRANDE TRANSFORMATION de la Maison CHABERT

Tailleur sur Mesure et Confection
67, boulevard Gambetta
(En face l'Hôtel des Ambassadeurs)

A l'occasion de sa transformation LA MAISON met en vente UN STOCK DE COMPLETS à des prix défiant toute concurrence
Tous ces Articles sont garantis de première qualité
Spécialité de Vêtements de Travail noirs garantis indestructibles
RAYON DE CHEMISERIE, FAUX-COLS & CRAVATES
Imperméables « LA LORRAINE » garantis sur facture
LA MAISON EST OUVERTE DIMANCHES ET JOURS DE FÊTES toute la journée

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodolanniques phosphatées
Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :
« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, N^o 22
Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

Feuilleton du « Journal du Lot » 88

LE CRIME DU DOCTEUR

Par J.-H. ROSNY

de l'Académie Goncourt

DEUXIÈME PARTIE